



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU

bonifacio-mairie.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**EXTRAIT DU REGISTRE N°08.01
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BONIFACIO**

SEANCE DU 16 décembre 2019

Date de la Convocation : 06 décembre 2019

Date d’Affichage : 07 février 2020

Objet : Révision du PLU : Débat sur les orientations du Plan d’Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers ayant pris part à la délibération : 21

L’AN DEUX MILLE DIX NEUF le 16 décembre à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BONIFACIO régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur ORSUCCI Jean Charles, Maire.

Etaient présents : ORSUCCI Jean-Charles – BEAUMONT Francis – SERRA Jeanne – TAFANI Patrick – SERRA Nicole – PAOLANTONACCI Jean Pierre – BIDALI Emile – DEGOTT-SERAFINO Claude – POGGI Toussaint – LOPEZ Denis – DI MEGLIO Alain – MORACCHINI Odile – FABY Denise – PIRIOTTU Margherita – ZURIA Carine – CULIOLI Marie-Noëlle

Avaient donné procuration : BOHN Joseph à BEAUMONT Francis - PIRO Jean à MORACCHINI Odile – TOURNAYRE Jacques à ORSUCCI Jean-Charles - DI MEGLIO Jean-Simon à LOPEZ Denis – TERRAZZONI BUSINARO Tiziana à TAFANI Patrick

Membres absents : NANGLARD Karine - ARCADU Chantal

Monsieur LOPEZ Denis est élu secrétaire de séance

Délibération adressée à la sous-préfecture le : 07 février 2020

Ce jour, le débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du PLU de Bonifacio s'est tenu dans les conditions habituelles au sein du Conseil Municipal de Bonifacio

Conformément aux dispositions, il n'a pas été procédé à un vote.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BASTIA dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et affichage aux lieux habituels de la Mairie de BONIFACIO

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Suivent les signatures
Pour copie certifiée conforme
Le Maire

